N° 636 DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

TOGOMATIN

Réforme du code du travail

# « Nous sommes bien avancés sur le projet», renseigne Gilbert Bawara

PAGE 11

## Affaire de sanctions à l'ANC

# La discipline républicaine doit-elle primer en démocratie ?

En début de semaine et alors que les élections des maires se poursuivaient sur l'ensemble du territoire national, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre à travers un communiqué menace de sanctionner certains de ses membres. Ceux-ci auraient contribué à l'élection de maires issus du parti Union pour la République (Unir) au pouvoir. Malgré les critiques enregistrées, le parti ne semble pas comprendre ce que l'on lui reproche.

PAGE 3

**PUBLIREPORTAGE**

Contre les problèmes de sucres et de calories

## La brasserie BB Lomé lance Coca zéro et Sprite zéro

La brasserie BB Lomé et la société Coca-Cola ont présenté hier 19 septembre 2019, aux professionnels de médias et au public, de nouvelles gammes de boissons. Dénommées Coca-Cola zéro et Sprite zéro ...

PAGE 6

**SHOW BIZ**

Musique togolaise

## Petits conflits aujourd'hui, grandes guerres demain

Avec les artistes togolais comme Ali Jezz, Eric Mc, Black Joe, Wedy, Small Popy, la musique togolaise connaissait tout son essor. Ils étaient bien appréciés, mais la plupart sont malheureusement partis se chercher à l'étranger. Quand on ne peut ...

PAGE 10

**DERNIERES HEURES**

### Saisies de motos et affrontements à Cinkassé: Attention à ne pas raviver des tensions

Selon des informations relayées par plusieurs médias de la capitale togolaise hier, la ville de Cinkassé dans l'extrême nord du Togo a enregistré des affrontements entre des jeunes et les forces de l'ordre. Une situation qui est due au fait que des douaniers saisissaient des motos non immatriculées. Tout en appelant la population au respect des règlementations en la matière, l'on doit veiller à ne pas raviver les tensions. Au Togo, tout le monde sait qu'une moto qui entre en circulation doit avoir franchi un certain nombre d'étapes. Le propriétaire doit notamment s'acquitter des frais douaniers et surtout se rendre à la Société togolaise des plaques (Sotopla) pour remplir les formalités d'immatriculation. A partir de ce moment, ce motocycliste peut circuler en toute quiétude sur l'ensemble ...

PAGE 3

Engagement citoyen

## 500 nouveaux volontaires ont prêté serment pour servir la nation

PAGE 5

CMJN

SOMMAIRE

Décès de Ben Ali
**Après Caïd Essebsi, la Tunisie perd un autre président**

P 4

Engagement citoyen
**500 nouveaux volontaires ont prêté serment pour servir la nation**

P 5

Sécurité et sûreté maritime
**Un navire de guerre français commandé par une femme a accosté à Lomé**

P 11

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

# EKON Afi, coiffeuse grâce au produit Apsef

***Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé pour partager avec vous les témoignages de madame EKON Afi, coiffeuse de profession qui aujourd'hui peut se réjouir d'avoir pu ouvrir son atelier de coiffure grâce au soutien de crédit Accès des Jeunes aux Services Financiers du FNFI. Retour sur le parcours de cette trentenaire pour qui la réussite se trouve au bout de l'effort.***

*Madame EKON Afi dans son atelier de coiffure*

En achevant il y a trois années sa formation en couture, Ekon Afi ne savait pas qu'elle éprouverait des difficultés pour ouvrir son atelier. Son Certificat de Fin d'Apprentissage en mains, notre interlocutrice se retrouve enfin confrontée à la dure loi du marché, pouvoir s'installer à son propre compte. Elle décide alors d'évaluer ses propres économies. Malheureusement, ces revenus ne lui permettront pas de pouvoir se lancer dans son buisines. Il ne lui restait qu'une seule option, se tourner vers les Institutions de Microfinance pour voir si elle pourrait trouver une solution durable.

" Je me suis donc mise à rechercher les Institutions de Microfinance pour voir dans quelles conditions je pouvais être éligible à un des produits jeunes pour pouvoir réaliser mon rêve. Sur conseils des amis du quartier, je suis allée participer un vendredi à une session de sensibilisation organisée par PADES Microfinance, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI. A l'issue de cette sensibilisation, j'ai été informée de toutes les conditions d'obtention du crédit AJSEF. Et je me suis rendu compte que j'étais très éligible à ce produit. Je me suis tout de suite mise en ordre de batail afin de remplir toutes les conditions nécessaires."

Notre interlocutrice voit alors une opportunité à saisir, car pour elle le moment est enfin venu de passer à la réalisation de son rêve.

" Avec quelques consœurs du quartier qui elles toutes étaient dans le même besoin que moi, nous avons décidé de former un groupe solidaire et nous sommes reparties voir notre institution de microfinance. Nous avons alors eu des échanges plus poussés avec notre agent de crédit puis nous avons été formées...Par la suite, personnellement, j'ai obtenu un crédit d'un montant de 300.000 FCFA. Et comme vous pouvez vous en douter, ce crédit m'a permis de pouvoir louer ce petit local et d'acheter les premiers kits d'outillage tels que vous les voyez présentement dans mon atelier. Les débuts n'ont certes pas été faciles, mais aujourd'hui avec de la persévérance et de la détermination, je suis arrivée à me faire un nom et une renommée dans mon activité. J'ai une clientèle assez nombreuse que je fidélise jour après jours et je me donne tous les moyens de pouvoir rapidement gravir les échelons. Je ne perds pas de vue la question des remboursements, car je suis conscient que c'est évidemment en ayant bien remboursé le premier cycle de crédit que je pourrai prétendre obtenir le second cycle de crédit. Mais pour l'heure, je peux affirmer que le FNFI me permet de construire jour après jours mon autonomie financière."

***KD***

vert TOGO info
www.vert-togo.info
Informer, éduquer & communiquer

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

**DERNIERES HEURES**

... du territoire national. Mais l'on constate que beaucoup d'usagers ne respectent pas ces étapes. Particulièrement à Cinkasséil semble qu'il existe un marché de contrebande qui permet d'échapper à la douane. Beaucoup s'y rendent très souvent pour acheter leurs motos. D'autres encore vont au Bénin pour l'achat de leurs motos. Or sans les papiers de la douane, il est impossible de passer à l'immatriculation. A partir de ce moment, l'on ne peut que se retrouver avec plein de motocyclistes sans plaques en circulation. Un nombre sans cesse croissant aussi de personnes préfèrent faire l'immatriculation au Bénin ou au Ghana où il paraît que les coûts sont plus bas qu'au Togo.

En allant donc opérer des contrôles et des saisies, les douaniers sont dans leur rôle. Cela est totalement justifié. Mais attention : le Togo est sorti il n'y a pas longtemps d'une situation qui n'était pas loin de la déstabilisation. Il ne faut pas oublier la menace djihadiste. Cinkassé fait d'ailleurs partie des zones à risques.

Ces raisons ne doivent pas empêcher des contrôles qui visent aussi, à protéger les personnes et les biens. Mais encore une fois, attention à ne pas raviver les tensions parce qu'hier, l'on a enregistré des affrontements, des barricades etc... cela n'est pas du tout bien pour la stabilité du pays. Il va falloir trouver une solution en amont plutôt que de laisser les gens acquérir leurs motos par la contrebande pour ensuite vouloir les empêcher de circuler. A ce stade, ce sera toujours difficile d'opérer.

***Edem D.***

### Affaire de sanctions à l'ANC

# La discipline républicaine doit-elle primer en démocratie ?

***En début de semaine et alors que les élections des maires se poursuivaient sur l'ensemble du territoire national, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) de Jean-Pierre Fabre à travers un communiqué menace de sanctionner certains de ses membres. Ceux-ci auraient contribué à l'élection de maires issus du parti Union pour la République (Unir) au pouvoir. Malgré les critiques enregistrées, le parti ne semble pas comprendre ce que l'on lui reproche.***

***Jean-Pierre Fabre et ses lieutenants mercredi dernier à Lomé***

Dans le communiqué signé par le vice-président du parti, Patrick Lawson, il est précisé qu'un comité adhoc sera mis en place pour examiner l'affaire, situer les responsabilités et sanctionner en cas de véracité. Plusieurs analystes notamment à Togo Matin ont trouvé qu'il s'agissait là d'une entorse à la démocratie qui devrait en principe prendre racine dans les groupes organisés comme les partis politiques. L'on a trouvé bizarre qu'on reproche à des élus du peuple de penser et d'agir librement. Une situation qui prévaut dans plusieurs partis politiques au Togo. Alors qu'ailleurs, l'on voit des opinions s'exprimer librement au sein des partis politiques, parfois même tendant à critiquer le leader principal. Etant des adversaires politiques, il est normal que les partis politiques cherchent chacun à préserver leurs intérêts à travers le respect des consignes. Toutefois, les consignes doivent-elles primer dans n'importe quelle situation ?

Oui, semble dire Jean-Pierre Fabre le président de l'ANC. En conférence de presse mercredi dernier à Lomé, il réitère la volonté du parti de poursuivre dans la logique du communiqué publié il y a quelques jours. Les leaders de l'ANC et son parti ne comptent pas du tout céder face à ce qu'il considère comme une méprise.

« Il n'y a pas de démocratie sans respect de la discipline républicaine », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Monsieur Fabre a sans doute raison de mettre en avant la discipline républicaine. Une excellente façon pour lui de reprendre la main dans ce débat qui menaçait de lui échapper et de le faire passer pour un chef de parti dictateur.

Même s'il faut s'attendre à ce que la discipline républicaine soit une pratique normale au sein des partis politiques, doit-elle primer en démocratie ? À chacun de répondre. La question revient à nouveau : l'élu du peuple qu'est le conseiller municipal ne peut-il pas agir indépendamment de son parti politique ? Sans doute que dans sa prochaine sortie médiatique, monsieur Fabre aura l'amabilité de répondre à cette question.

***Edem D.***

### Candidature unique de l'opposition

# Une idée à enterrer ?

***Au fil des jours, la question de la candidature unique de l'opposition en 2020 au Togo s'éclaircit. A l'allure où évolue la situation, cela se présente plus comme un serpent de mer qu'une réalité. Pour les partisans de l'opposition qui y croient encore il est peut-être temps de commencer à sortir cette idée de la tête. Les leaders le confirment eux-mêmes.***

***Des leaders de l'opposition togolaise***

Le débat a été ouvert très tôt après les élections locales par le président du parti Santé du peuple, le Dr Georges William Kuessan. Ce dernier croit fermement que seule une candidature d'un homme de Dieu, apolitique et soutenu par toute l'opposition permettra de battre le parti au pouvoir en 2020. Sa proposition n'a pas fait du chemin.

Les réactions n'ont en effet pas tardé à être enregistrées. Maître Yawovi Agboyibor, président du Comité d'action pour le renouveau (Car) pense que c'est un débat stérile. Pour lui, le problème se trouve ailleurs. Le déverrouillage des institutions et l'éternelle question des conditions d'organisation de ces élections est sa préoccupation.

Il sera suivi par le premier secrétaire du Pacte socialiste pour le renouveau (PSR), le professeur Wolou Komi pour qui l'on ne doit pas faire croire que sans la candidature unique, l'opposition est battue d'avance à l'élection présidentielle de 2020. L'on n'a donc plus besoin de réfléchir longtemps avant de comprendre que la candidature unique de l'opposition n'est pas une préoccupation pour les leaders. Cette semaine, c'est au tour de deux autres leaders majeurs de l'opposition d'enterrer pour de bon cette idée.

« Quand on l'aborde avec rigueur et sans passion, on se rend compte que c'est le type de solution qui n'est pas la bonne pour notre pays. L'histoire est têtue. Quand on fait la somme de toutes les voies de l'opposition lors des différentes élections présidentielles, on s'aperçoit que les résultats ont été en dessous des attentes », analyse Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC.

« Ma préférence va donc à des candidatures multiples de l'opposition au premier tour avec d'éventuels regroupements au second tour », conclut-il. Il rejoint plutôt maître Agboyibor. Nathanaël Olympio, président du Parti des Togolais pense de son côté que la candidature unique de l'opposition est « l'arbre qui cache la forêt ».

En d'autres termes, il y a plus important que cette question. Le débat est donc clos. L'on attend l'officialisation de toutes les candidatures qui sont encore dans le secret des états-majors des partis politiques ou des indépendants.

***E. Dadzie***

### Décès de Ben Ali

# Après Caïd Essebsi, la Tunisie perd un autre président

***En exil en Arabie saoudite depuis la révolution tunisienne de janvier 2011, l'ancien chef de l'Etat tunisien se trouvait depuis plus d'une semaine dans un état critique. A 83 ans Ben Ali fait ses adieux à la Tunisie, un pays qu'il a dirigé d'une main de fer pendant 23 ans, et qu'il a été obligé de fuir en 2011.***

***Ben Ali***

Comme si la mort voulait effacer les traces des ténors du régime « Ben Ali », le décès de l'ancien Rais tunisien, moins de deux mois après celui du président Béji Caïd Essebsi, vient clouer les Tunisiens encore dans l'inconfort des obsèques.
Alors que les Tunisiens viennent de sortir d'une élection le 15 septembre dernier, élection présidentielle qui devrait consacrer l'après ère Essebsi, décédé le 25 juillet 2019 dernier, la Tunisie perd un autre président, cette fois-ci, un ancien président, qui a dirigé le pays d'une main de fer pendant 23 ans.
Il a tenu 23 ans au pouvoir, mais est tombé en moins d'un mois. De Zine El-Abidine Ben Ali, les Tunisiens garderont sans doute le souvenir de sa dernière apparition télévisée, le 13 janvier 2011 : l'homme qui les a fait trembler pendant presque un quart de siècle semble défait, presque apeuré.
Des trois dirigeants du Maghreb, le président Ben Ali aura sans doute été le plus détesté et craint par son peuple. Même ceux qui profitaient du système qu'il avait instauré le détestaient. Rares sont ceux qui se souviennent aujourd'hui que lors de son arrivée au pouvoir, le 7 novembre 1987, le tombeur du président Habib Bourguiba avait soulevé un immense espoir.

En destituant en douceur le père de la nation devenu sénile, celui qui est alors Premier ministre libère les Tunisiens de trente ans de « bourguibisme » et d'une fin de règne chaotique. « L'époque que nous vivons ne peut plus souffrir ni présidence à vie ni succession automatique à la tête de l'Etat qui excluraient le peuple », annonce le nouvel homme fort du pays, dans sa première allocution à la radio nationale.
Après, la suite n'a été que corruption, atteinte aux libertés publiques et aux droits de l'Homme, racket des petits fonctionnaires, des policiers notamment. Et même si l'économie du pays ne s'en trouvait pas moins bonne, la mainmise de la famille Ben Ali sur le pays va finir par exacerber les contestations publiques.
Vomi par ce peuple qu'il a pourtant libéré du « bourguibisme », Ben Ali laisse un héritage dont les Tunisiens n'en ont cure. Pour preuve, Abir Moussi, une ancienne hiérarque de l'ex-Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti de Ben Ali dissout en 2011, a cru capitaliser sur cet héritage pour briguer la magistrature suprême le 15 septembre dernier au cours du 1er tour de la présidentielle. Mais son échec au premier tour de la présidentielle du 15 septembre, où elle ne recueille que 4 % des suffrages, montre bien que, malgré le désenchantement post-révolutionnaire, les Tunisiens ne sont pas prêts à adouber les héritiers de Ben Ali.

***Alexandre Wémima***

### RDC

# Le président Tshisekedi pourra t-il renouer son pays avec l'Union européenne ?

***Pour son quatrième jour de visite en Belgique, Félix Tshisekedi rencontre le président de la Commission de l'Union européenne, le sortant Jean-Claude Juncker. Les relations entre l'UE et son prédécesseur, Joseph Kabila, s'étaient considérablement tendues à la fin de son deuxième et dernier mandat. Le représentant de l'Union européenne à Kinshasa avait même été expulsé. Il n'y a plus d'appui budgétaire direct. Or, c'est avec le même Joseph Kabila que Félix Tshisekedi est aujourd'hui en coalition. Mais s'il veut tenir ses promesses, le nouveau président congolais a besoin du soutien de son partenaire européen.***

***Félix Tshisekedi***

Le président congolais l'a dit aux entrepreneurs belges, il espère que la Belgique lui servira de porte d'entrée pour reprendre la coopération avec l'Union européenne. Avant même d'être proclamé vainqueur, le candidat Félix Tshisekedi s'était offusqué sur les réseaux sociaux de l'expulsion de l'ambassadeur de l'Union européenne en plein processus électoral. Il avait promis de le rappeler dès son « élection prochaine » et de rouvrir la « maison Schengen ». Cela reste, à ce jour, le dernier message sur son compte twitter.

C'est fait pour la deuxième promesse, même si la « maison Schengen » a changé de nom, concession faite au camp de son partenaire, Joseph Kabila. Quant à la première promesse, en août dernier, l'ambassadeur Bart Ouvry n'avait été autorisé à revenir au Congo que pour dire au revoir, étant nommé au Mali.
Mais Félix Tshisekedi ne cache pas qu'il a besoin de l'aide de ses partenaires pour apporter le changement promis. Or, du côté de l'Union européenne, parmi les organisations les plus critiques du processus électoral, les États membres restent divisés : d'un côté ceux qui souhaiteraient soutenir le nouveau chef de l'État, de l'autre ceux qui redoutent de voir la coalition pro-Kabila prendre le dessus.
Dans une interview accordée au journal belge Le Soir, Félix Tshisekedi a plaidé pour un assouplissement des sanctions imposées par l'UE aux proches de Joseph Kabila. C'est un autre sujet de débat parmi les États membres.

***T.M. et Rfi.fr***

### Engagement citoyen

# 500 nouveaux volontaires ont prêté serment pour servir la nation

***L'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) dont la mission consiste à mobiliser les ressources, les mettre au service du développement national et contribuer aux objectifs de développement durable, a organisé, hier à l'Agora Senghor de Lomé, une cérémonie de prestation de serment. La quatorzième vague des volontaires nationaux de compétence était à l'honneur. Qu'attend-on de cette nouvelle promotion de volontaires ? Comment peuvent-ils contribuer au développement du pays ?***

***Vue d'ensemble des volontaires***

Démarrée avec l'émouvant hymne national repris en cœur par toute l'assistance, la cérémonie a été une opportunité pour le directeur général de l'ANVT, Omar Agbangba qui n'a pas caché sa satisfaction, de déclarer : « La cérémonie porte sur 500 volontaires nationaux mobilisés pour appuyer les organisations publiques ou de la société civile dans le domaine de la santé, du développement communautaire, de l'agriculture, du droit, de la justice et de l'éducation (...). Le constat est clair et les résultats positifs enregistrés dans les communautés justifient l'inébranlable engagement des volontaires ».

Ces 500 nouveaux volontaires (parmi lesquels on trouve des sociologues, des professionnels de santé, agronomes, communicants, enseignants) travailleront sur toute l'étendue du territoire national, partout où le besoin se fera ressentir.

Les volontaires, la main gauche sur le cœur et la main droite levée, ont prêté serment : « Je m'engage en tant que volontaire national à respecter toutes les dispositions et conditions y afférentes. Je jure d'accomplir ma mission avec dévouement, humilité, neutralité et d'œuvrer pour le développement socio-économique de mon pays. Je le jure », ont tonné les volontaires présents.

Présente à la cérémonie, la ministre du Développement à la base, de l'Artisanat et du Développement à la base, Victoire Tomegah Dogbe est sûre d'une chose : « Que ce soit pendant les périodes difficiles ou de crise, ou dans la mise en œuvre de politiques de développement du pays, les volontaires nationaux sur le terrain redonnent l'espoir à notre humanité. Ils contribuent à la fourniture des services de base afin de lutter contre la pauvreté, la faim et l'exclusion sociale».

***Augustin Akey (Stagiaire)***

### Mise en œuvre du PND

# Le Fonds de solidarité africain veut faire sa part

***Le Fonds de solidarité africain (FSA) veut jouer sa partition dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND). Un partenariat a été signé le mardi 17 septembre à Lomé entre la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) et ce fonds.***

***La table d'honneur lors de la rencontre***

Cet accord de partenariat entre la CCIT et le FSA a été signé à l'occasion d'un forum sur « la facilitation du financement des entreprises togolaises par les instruments opérationnels du Fonds de solidarité africain ». La rencontre a été initiée à l'intention des opérateurs économiques togolais et a réuni des industriels, des entrepreneurs, des commerçants et d'autres acteurs du secteur privé. Les participants ont réfléchi sur le financement de l'économie togolaise.

Le Togo fait partie des Etats membres du FSA. Le Fonds de solidarité africain intervient sur différents projets d'investissement dans le pays. En ce qui concerne les garanties de financement, le FSA a contribué à hauteur de 40, 64 milliards FCFA pour le financement des projets. Quant aux bonifications de taux d'intérêt à l'endroit de l'Etat togolais, leur montant total s'élève à 640 millions de FCFA.

La mission du FSA est de faciliter le développement économique de ses Etats membres africains. Le Fonds joue un rôle de catalyseur des systèmes financiers en vue de permettre aux Etats et aux entreprises publiques et privées l'accès aux crédits destinés à financer des projets d'investissements productifs. L'autre objectif du Fonds est la mobilisation de l'épargne locale et extérieure notamment par des interventions en garantie sur les marchés financiers.

Cet accord signé entre la CCIT et le FSA fait partie des stratégies du Fonds pour accompagner les opérateurs économiques togolais. Selon le président de la CCIT, Germain Meba, l'accord de partenariat va permettre de promouvoir le financement bancaire en faveur des opérateurs économiques. La CCIT envisage aussi de mettre en place un mécanisme d'accompagnement au développement des PME au Togo, à travers un fonds de garantie visant à faciliter l'accès au financement.

Au cours de la rencontre, l'administrateur du FSA au Togo Affo Dedji a lancé un appel aux opérateurs économiques et aux établissements financiers afin qu'ils saisissent les opportunités offertes par ce Fonds.

Le FSA a également exprimé son intention d'accompagner la mise en œuvre du Plan national de développement (PND). Les interventions du FSA vont porter entre autres sur les garanties individuelles à l'endroit des banques afin de faciliter le financement des PME togolaises et des Systèmes financiers décentralisés (SFD).

Le Fonds va également intervenir sur les garanties de portefeuille accordées aux Etablissements de crédits pour les conforter dans le financement des micros entreprises et des Très petites entreprises ou Industries (TPE/TP). Le FSA pourra également faciliter l'octroi d'une garantie de portefeuille en vue de conforter l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) à financer directement ses clients.

***F.T.***

## Contre les problèmes de sucres et de calories

# La brasserie BB Lomé lance Coca zéro et Sprite zéro

***La brasserie BB Lomé et la société Coca-Cola ont présenté hier 19 septembre 2019, aux professionnels de médias et au public, de nouvelles gammes de boissons. Dénommées Coca-Cola zéro et Sprite zéro, ces deux nouvelles gammes de boissons sont sans sucres mais ont un goût sucré.***

***Coca-Cola zéro et Sprite zéro***

Après la Côte d'Ivoire en début d'année 2019, c'est le Togo qui découvre, les nouvelles versions des boissons gazeuses Coca-Cola et Sprite. A la demande de leur clientèle, les sociétés Coca-Cola et la brasserie BB Lomé ont réussi par résoudre le problème de sucres et calories dans lesdites boissons, tout en gardant le côté rafraîchissant et fun.

### Goût sucré mais sans sucre

Coca-Cola et Sprite zéro sucres et zéro calories ont bel et bien un goût sucré. Néanmoins, il ne s'agit aucunement du sucre. « Le goût sucré provient de l'aspartame, qui remplace de sucre », a expliqué Amidou Konaté, directeur commercial et marketing de la brasserie. Cette astuce permet donc de protéger la clientèle. Ces nouveaux produits sont, pour l'heure, disponibles en petites bouteilles de 30 cl à 250 f CFA l'unité. Prix conforme sur toute l'étendue du territoire national. « Nous fonctionnons selon le besoin de la clientèle, et si le besoin en canette et en grande bouteille (60 cl) se fait beaucoup sentir, on le fera. D'ailleurs, ce n'est qu'une question de temps pour disposer des autres gammes », a déclaré M. Amidou Konaté.

### L'absence de sucre scientifiquement prouvée

Dans la nécessité d'avoir une preuve scientifique de l'absence de sucres dans les nouvelles boissons Coca-Cola et Sprite, docteur Mensah Dedevi a fait l'expérience et l'atteste. « Nous avons fait le test de glycémie à des personnes à jeun. Nous leur avons donné les nouvelles Coca et Sprite. Après une heure de temps au moins, nous leur avons refait le test de glycémie, et il n'y a pas eu d'augmentation du taux de sucre. Preuve que nous sommes en présence des boissons zéro sucres et zéro calories », a témoigné docteur Mensah Dedevi.

***Campagne de vulgarisation des nouvelles boissons***

***Des agents de la brasserie se préparant à aller sur le terrain***

« Nous avons mis sur le marché deux nouveaux produits, il s'agit de Coca et de Sprite zéro. Nous les avons mis sur le marché parce que nous sommes à l'écoute des consommateurs. Ces nouveaux produits sont conseillés à tout le monde, et surtout pour ceux prennent soins de leur santé vis-à-vis du sucre. Le distinguo se situe au niveau de la capsule. La capsule de Coca zéro est noire alors que celle du Coca classique est rouge. Les deux nouveaux produits, déjà sur le marché il y a une semaine, sont disponibles dans les bars, hôtels, restaurants, supermarchés », a étayé Yaovi Amegnaglo, responsable développement commercial de BB Lomé.

La brasserie BB Lomé œuvre également dans l'exportation vers le Ghana, le Bénin, le Burkina-Faso, etc. Inventé en 1886, Coca-Cola existe dans plus de 200 pays.

***Attipoe Edem Kodjo***

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'INCLUSION FINANCIERE ET DU SECTEUR INFORMEL

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

# AVIS DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT DE PRIX

Objet : Confection des étrennes de fin d'année

Réf : Demande de Renseignement de Prix (DRP) N° 005/19/PR/SEIFSI/FNFI/PRMP

Mesdames/Messieurs,

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Fonds National de la Finance Inclusive sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats jeunes et femmes entrepreneurs répondant aux qualifications requises pour la réalisation des goodies répartis en huit (08) lots suivants :

- Lot1 : confection et fourniture de mille (1000) sacs de marché
- Lot2 : confection et fourniture de trois mille (3000) calendriers muraux contrecollés
  Lot3 : confection et fourniture de deux mille (2000) chevalets de table
- Lot4 : confection et fourniture de mille (1000) agendas
- Lot5 : confection et fourniture de mille (1000) clés USB personnalisés
- Lot6 : confection et fourniture de mille (1000) stylos
- Lot7 : confection et fourniture de mille (1000) bloc-notes
- Lot8 : confection et fourniture de mille (1000) porte-clés métalliques

Les articles seront livrés au siège du FNFI à Lomé dans un délai d'un (01) mois après la réception du bon de commande.

2. La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignement de Prix, conformément aux dispositions du Code des marchés publics et délégations de service public.

3. La Demande de Renseignement de Prix est adressée à tous les soumissionnaires jeunes et femmes entrepreneurs exerçant dans le domaine concerné et enregistrés dans la base de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), conformément aux dispositions de leur consacrer 25% des marchés publics

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier complet sur présentation d'une copie de la pièce d'identité du promoteur à l'adresse mentionnée ci-après : **Personne Responsable des Marchés Publics du FNFI, 8 rue avenue Akéi, en face du Centre de Formation Bancaire du Togo, BP 20889 Lomé 02, Tél : 22 26 95 00 / 70 49 67 40, E-mail : togo.fnfi@fnfi.tg, koku.amla@fnfi.tg de 8h à 12h et 15h à 17h**

5. Les offres devront être déposées au secrétariat du Fonds National de la Finance Inclusive en face du Centre de Formation Bancaire du Togo, 8 Avenue Akéi, 02 BP 20889-Lomé 02-TOGO, Tél : 22 26 95 00 au plus tard le **.....à 10 h00**. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h30 à la salle de réunion du FNFI. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.



6. Les offres doivent être valides pendant une période de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt.

7. Veuillez accepter Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait-le 13 SEP 2019

**La Personne Responsable des Marchés**

Directeur Général FNFI

NB :

- **Impression quadri quatre (04) logos (DPFI, FNFI, DOSI et PNPER).**
- **Chaque candidat est tenu de fournir un prototype de l'article proposé sous peine du rejet de son offre.**
- **L'attribution se fera par lot.**

8 Avenue Akéi, 02 BP : 20.889 Lomé, TOGO - Tél. : +228 22 26 95 00 - Email : togo.fnfi@fnfi.tg

## Méditation

**Si vous êtes satisfait de votre personne après vous être regardé(e) un peu longuement dans votre miroir surtout : NE lisez PAS cette fable....**

LA BESACE (*)
Jupiter dit un jour : Que tout ce qui respire
S'en vienne comparaître aux pieds de ma grandeur.
Si dans son composé quelqu'un trouve à redire,
Il peut le déclarer sans peur :
Je mettrai remède à la chose.
Venez, Singe ; parlez le premier, et pour cause.
Voyez ces animaux, faites comparaison
De leurs beautés avec les vôtres :
Êtes-vous satisfait ? Moi ? dit-il, pourquoi non ?
N'ai-je pas quatre pieds aussi bien que les autres ?
Mon portrait jusqu'ici ne m'a rien reproché ;
Mais pour mon frère l'Ours, on ne l'a qu'ébauché :
Jamais, s'il me veut croire, il ne se fera peindre.
L'Ours venant là-dessus, on crut qu'il s'allait plaindre.
Tant s'en faut : de sa forme il se loua très fort ;
Glosa (1) sur l'Éléphant, dit qu'on pourrait encore
Ajouter à sa queue, ôter à ses oreilles ;
Que c'était une masse informe et sans beauté.
L'Éléphant étant écouté,
Tout sage qu'il était, dit des choses pareilles :
Il jugea qu'à son appétit (2)
Dame Baleine était trop grosse.
Dame Fourmi trouva le Ciron (3) trop petit,
Se croyant, pour elle, un colosse.
Jupin (4) les renvoya s'étant censurés tous,
Du reste, contents d'eux ; mais parmi les plus fous
Notre espèce excella ; car tout ce que (5) nous sommes,
Lynx (6) envers nos pareils, et taupes (7) envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes
On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.
Le Fabricateur souverain
Nous créâmes Besaciers (8) tous de même manière,
Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

***La Besace de la Fontaine***

## Citation du jour

Sommes-nous aveugles et hypocrites pour oublier que l'essence même de ce que nous sommes tous est bestiale ? Manger, dormir, se reproduire... Et tuer pour survivre, s'il le faut. L'aurait-on oublié ? La société nous a appris à cacher cet aspect primaire sous des couches de vernis, mais au fond, tout au fond, nous sommes encore ces mêmes bêtes, comme toutes celles qui arpentent cette foutue planète, peut-être que ce qui nous différencie d'elles, c'est notre capacité à nous fabriquer ces vernis.
Maxime Chattam ,
Maléfices

## Photo du jour

Légendez et commentez la photo ci-dessus

## Les bons plans et les bonnes adresses

### COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli ) Tél: 22 21 68 51
**EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)
**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

### OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV** :Tél. 22 20 13 20
**TOGO CELLULAIRE** : Tél. 22 22 66 11
**TOGO TELECOM** : Tél. 22 21 47 14

### SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA** ; Tél: 22 23 46 77
**CLINIQUE BIASA**; Tél: 22 21 11 37
**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL**; Tél: 22 25 92 77
**CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01**
**CHU CAMPUS**; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
**HORLOGE PARLANTE**; Tél: 116
**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30**
**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
**LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11**

### MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

### AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners: Sise à Cassablanca**
**www.couleurafrique.com**

**Larry Event Day (LED)**
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

### SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
**RAMCO** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
**LE CHAMPION SUPER MARCHE** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

### FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR** (Juste en face du Super Marche Le Champion)
**MARCHE DE GOYI SCORE** (Juste en face du Super Marche RAMCO)
**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

### DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
**COURS DE CAPOEIRA** ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
**COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30**
**COURS DE ZOUMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

### AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

## Pharmacies de garde de Lomé du 16 au 23 /09/ 2019

| | |
|---|---|
| BOULEVARD DOULASSAMÉ | 22216549 |
| CENTRE FACE SGGG | 22218330 |
| ND DE MEDJ FACE BYBLOS | 22352002 |
| AMESSIAME BÈ | 96329760 |
| DEO GRATIAS KOTOKOU | 22218331 |
| EMMANUEL KODJOVIAKOPÉ | 22213098 |
| SOURCE DE VIE | 22224571 |
| ST KISITO BD. DE KARA | 22219963 |
| LIBERATION AV. LIBÉRATION | 22222525 |
| PROVIDENCE BD. JEAN PAUL II | 22266648 |
| UNIVERS SANTE CAMPUS | 22618143 |
| INTERNATIONALE BD. HAHO | 22268994 |
| APOTHEKA KEGUÉ | 22615757 |
| RAOUDHA TOGO 2000 | 91613332 |
| PHARMACIE 2000 BE | 22700169 |
| CHRIST ROI KAGOMÉ | 22274666 |
| ADIDOGOME ADIDOGOMÉ | 22505485 |
| SILOE APÉDOKOE | 90802639 |
| ACTUELLE SÉGBÉ | 22511172 |
| JAHNAP DJIDJOLÉ | 22512286 |
| VIGUEURAGBALEPEDOGAN | 22516330 |
| DELALI CACAVELI | 22250690 |
| SOLIDARITE AVÉDJI | 22503707 |
| ORCHIDEE LEO 2000 | 22513040 |
| APOLLON AVÉDJI | 70410107 |
| ST MICHEL AGOENYIVÉ | 22517022 |
| ST ESPRIT AGOÈNYIVÉ | 70402906 |
| APOU ANTOINE AGOÈNYIVÉ | 22191215 |
| DIVINA GRACIA AGOÈFIOV | 93839100 |
| EXCELLENCE AGOE | 22517787 |
| ZONGO TOGBLEKOPÉ | 70452316 |
| SANGUERA SANGUERA | 70428080 |
| BAGUIDA BAGUIDA | 70424777 |
| AVEPOZO AVEPOZO | 22270486 |

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

# A l'Institut français de Lomé

21 SEPT. / 19H00 | GRANDE SCÈNE DE L'IFT | 1.021 FCFA - LOMÉ

## HUMOUR : LES SANS TITRES DE VALENTIN

« Les sans de titres de Valentin » raconte la vie de son auteur. De son enfance passée auprès de sa grande mère attentionnée à la fois douce et rigoureuse, comme elles le sont toutes d'ailleurs, en passant par son cursus scolaire très particulier à son actualité à travers laquelle Valentin VIEYRA nous fait voyager...

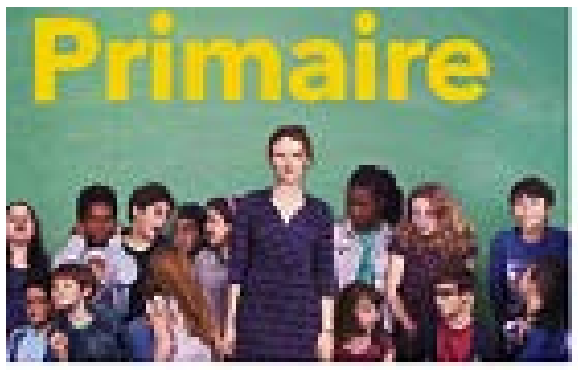


25 SEPT. / 16H00 | ENTRÉE LIBRE & GRATUITE - LOMÉ

## Primaires

Avec Hélène Angel, Yann Coridian, Hélène Cases, Yves Angelo, Sara Forestier, Vincent Elbaz, Patrick d'Assumçao... Florence est une professeure des écoles dévouée à ses élèves. Quand elle rencontre le petit Sacha, un enfant en difficulté, elle va tout faire pour le sauver

21 SEPT. / 9 OCT. - LOMÉ

## Jouons ! Atelier jeux de société

Espace ado / Adhérents / Places limitées (réservation : mediatheque@institutfrancais-togo.com) Avec cet atelier, viens découvrir les nombreux nouveaux jeux de société de la médiathèque de l'Institut français du Togo, fraîchement arrivés cet été. Jeux d'adresse, de cartes, de plateau ou d'esprit, l'occasion de faire travailler tes méninges tout en passant de bons moments entre amis...

## Lire

**« *Nana* » d'Emile Zola. Ed BEQ. Pp 401-403**

« ...Ne parlez donc pas des honnêtes femmes, dit-il durement. Vous ne les connaissez pas. Du coup, Nana se releva sur les genoux. Je ne les connais pas !... Mais elles ne sont seulement pas propres, tes femmes honnêtes ! Non, elles ne sont pas propres ! Je te défie d'en trouver une qui ose se montrer comme je suis là... Vrai, tu me fais rire, avec tes femmes honnêtes ! Ne me pousse pas à bout, ne me force pas à te dire des choses que je regretterais ensuite. Le comte, pour toute réponse, mâcha sourdement une injure. À son tour, Nana devint blanche. Elle le regarda quelques secondes sans parler. Puis, de sa voix nette : Que ferais-tu, si ta femme te trompait ? Il eut un geste menaçant. Eh bien ! et moi, si je te trompais ? Oh ! toi, murmura-t-il avec un haussement d'épaules. Certes, Nana n'était pas méchante. Depuis les premiers mots, elle résistait à l'envie de lui envoyer son cocuage par la figure. Elle aurait aimé le confesser là-dessus, tranquillement. Mais, à la fin, il l'exaspérait ; ça devait finir. Alors, mon petit, reprit-elle, je ne sais pas ce que tu fiches chez moi... Tu m'assommes depuis deux heures... Va donc retrouver ta femme, qui fait ça avec Fauchery. Oui, tout juste, rue Taitbout, au coin de la rue de Provence... Je te donne l'adresse, tu vois. Puis, triomphante, voyant Muffat se mettre debout avec le vacillement d'un boeuf assommé : Si les femmes honnêtes s'en mêlent et nous prennent nos amants !... Vrai, elles vont bien, les femmes honnêtes ! Mais elle ne put continuer. D'un mouvement terrible, il l'avait jetée par terre, de toute salongueur ; et, levant le talon, il voulait lui écraser la tête pour la faire taire. Un instant, elle eut une peur affreuse. Aveuglé, comme fou, il s'était mis à battre la chambre. Alors, le silence étranglé qu'il gardait, la lutte dont il était secoué la touchèrent jusqu'aux larmes. Elle éprouvait un regret mortel. Et, se pelotonnant devant le feu pour se cuire le côté droit, elle entreprit de le consoler. Je te jure, chéri, je croyais que tu le savais. Sans cela, je n'aurais pas parlé, bien sûr... Puis, ce n'est pas vrai, peut-être. Moi, je n'affirme rien. On m'a dit ça, le monde en cause ; mais qu'est-ce que ça prouve ?... Ah ! va, tu as bien tort de te faire de la bile. Si j'étais homme, c'est moi qui me ficherais des femmes ! Les femmes, vois-tu, en haut comme en bas, ça se vaut : toutes noceuses et compagnie. Elle tapait sur les femmes, par abnégation, voulant lui rendre le coup moins cruel. Mais il ne l'écoutait pas, ne l'entendait pas...»

## Musique togolaise / Show biz

# Petits conflits aujourd'hui, grandes guerres demain

***Avec les artistes togolais comme Ali Jezz, Eric Mc, Black Joe, Wedy, Small Popy, la musique togolaise connaissait tout son essor. Ils étaient bien appréciés, mais la plupart sont malheureusement partis se chercher à l'étranger. Quand on ne peut vivre de sa passion, il est assez normal qu'on se cherche ailleurs. Actuellement, le principal problème de la musique togolaise semble être celui des conflits d'intérêt. La fraternité coûte cher dans l'arène musicale togolaise. Les lieux préférés pour le règlement des comptes pour ces artistes sont les réseaux sociaux (un petit tour sur la page de Sethlo). L'actualité culturelle oblige, il faut en parler. Il semble que les organisateurs événementiels manquent du respect à nos artistes togolais ou mieux s'inscrivent dans une logique de valorisation des artistes étrangers au détriment des Togolais. Qu'en est-il réellement ?***

***Black T***

A chaque lancement d'album d'un artiste, on peut ressentir cette gêne dans la musique togolaise, comme s'il y a une division en son sein. Il arrive que des personnes tiennent des propos dépourvus de sens. « Ceux qui ne veulent pas l'avancement du show biz togolais, il faut qu'ils sachent que nous avançons malgré leur souhait», ce sont des pareils propos qui se répandent lors de certains événements culturels, dans notre pays le Togo. La conclusion directe qu'on pourrait en tirer est la suivante : « la musique togolaise est foirée ».

**Le « Show-biz » pour le « Show-biz »**

En réalité, ces acteurs culturels, des artistes jusqu'aux promoteurs culturels parlent du « Show biz » sans toutefois comprendre le poids ou encore le sens du mot. Tout d'abord il faut comprendre le mot « show-biz », et ensuite se poser la question si le show biz existe vraiment au Togo.

L'industrie du spectacle ou industrie du divertissement (ou par anglicisme, show business ou Show-biz), recouvre l'ensemble de l'industrie du divertissement. L'expression « show business » remonte aux années 1930 et a été ensuite diffusée par les médias et la littérature. Si le mot est passé un peu de mode, l'immense poids économique et populaire qu'il recouvre n'a jamais été aussi présent.

D'une façon générale, l'expression « industrie du spectacle » recouvre l'ensemble des secteurs du divertissement, mais plus particulièrement, le cinéma, la musique, le théâtre, les spectacles de scène et du music-hall, la télévision, le cirque. Plus récemment, la mode et le sport se sont ajoutés à la liste.

Cependant, par extension, l'industrie du spectacle désigne l'ensemble de ceux qui gravitent dans cet environnement, qu'ils se nomment vedettes, idoles ou célébrités. Au vu de la définition du « show-biz », on peut dire que le « show-biz » existe au Togo. Même si le show-biz existe sur le sol togolais, que peut-on dire de son organisation ?

A qui la faute ? Pourquoi le « show-biz » togolais stagne autant ? Pourquoi avons-nous l'impression que c'est un domaine totalement délaissé au Togo ? Ah, chacun veut faire sa loi dans la jungle ! Ou peut-être que pour bon nombre d'acteurs culturels togolais, le show-biz se limite à la musique. Et, si c'était le cas, pourquoi la musique togolaise est terne à ce point ?

**Qui pour définir le cachet des artistes togolais ?**

Revenons à ce conflit sempiternel entre les artistes togolais et les organisateurs événementiels culturels. Pour le moment on ne sait s'il faut en rire ou en pleurer, mais sérieusement le problème du cachet des artistes togolais est réel. Il est peut-être temps que les artistes togolais, (peu importe le genre musical) avalent leur fierté et travaillent en synergie.

D'une part, il n'y a pas assez de concerts qui s'organisent dans la capitale togolaise. D'autre part cela n'avantage guère le show-biz togolais, c'est une évidence. Pendant les vacances, les deux éternels réseaux téléphonies (Moov et Togocel) disposent chacun de son côté à la plage, des concerts tous les week-ends. C'est une belle initiative. D'ailleurs, elle serait très aimée par les jeunes vacanciers. Seulement, à la fin des « Moov summers » (Moov) et « Togocel plage » (Togocel), des hostilités de guerre froide commencent entre les organisateurs et les artistes. Du moins, officieusement. Les pages facebook de certains artistes en témoigneraient. Il semblerait que lesdits organisateurs paient des millions aux artistes des pays de la sous-région (Côte d'Ivoire, Nigéria) invités pendant que les artistes togolais sont obligés de se contenter des miettes (environ de 400 000 FCFA). On peut toutefois comprendre que le désordre au sein du « show-biz » togolais est à l'origine du fait que les artistes togolais n'ont pas cette notoriété. Mais, on se demande en quoi un certain Ariel Sheney de la Côte d'Ivoire a plus de valeur que Black T du Togo par exemple. Primo, on est d'accord qu'Ariel Sheney aurait plus de notoriété que Black T sur le plan international. Secundo, peut-être qu'à un « Moov summer » ou encore « Togocel plage », mettre l'Ivoirien Kérozen et le Togolais Santrinos Raphaël à l'affiche, en raison de la célébrité de Kérozen, les gens seraient plus tentés de venir au concert pour découvrir la star ivoirienne.

***Raoul le blanc***

**Le show-biz togolais crie SOS**

Néanmoins, il faut reconnaître que ce n'est pas normal si des organisateurs paient réellement des millions aux artistes étrangers alors que les artistes togolais perçoivent à peine 500 000 FCFA. Ce n'est pas du tout sérieux. Et c'est d'ailleurs scandaleux de traiter d'égoïste des artistes qui boycottent soit un « Moov summer » ou « Togocel plage » car le cachet ne les arrange pas. Le Togolais semble avoir perdu le peu d'intégrité qui lui restait. Sinon, comment expliquer que dans ce fameux « show-biz » togolais, ces artistes togolais ne peuvent pas s'accorder tous sur un cachet quant à leurs différentes prestations ? Il est clair que si certains chanteurs acceptent des « miettes » et d'autres refusent de prendre le même cachet, alors une guerre qui ne dit pas son nom se prépare dans la musique togolaise.

Par ailleurs, certains producteurs comme « Raoul le blanc » essayent de mener le combat pour revoir le cachet des artistes togolais pendant les événements. Il a d'ailleurs composé une chanson intitulée « Cachet » (publié sur sa page Facebook) d'à peine 2 minutes pour dénoncer ledit phénomène. Au même moment, certains acteurs culturels et promoteurs ne semblent pas être concernés. Comme quoi, ils se contentent du peu qu'on a. Parfois, il faut savoir se vendre, il faut oser prendre du recul pour bien réfléchir. Il se peut que le « show business » au Togo soit terne à ce point à cause des incompréhensions. Il faut que les acteurs de la musique togolaise dépassent les balivernes pour poser des actes assez concrets. Justement, il faut éviter de se livrer des guerres utiles dans une corporation. C'est assez ridicule de traiter son confrère en ennemi à cause de l'avidité.

***Nadia Edodji***

### Sécurité et sûreté maritime

# Un navire de guerre français commandé par une femme a accosté à Lomé

***Le Togo et la France maintiennent et renforcent leur coopération dans le domaine de la sécurité maritime. Il y a quelques jours, un navire de guerre français commandé par une femme a accosté à Lomé. Plusieurs activités ont été au menu de cette visite de quelques jours.***

*Une partie de l'équipage, l'ambassadeur de France et des officiels togolais*

Le Togo depuis quelque temps se positionne comme un pionnier dans le domaine de la sécurité et de la sûreté maritime. Le pays a d'ailleurs organisé avec succès en 2017 le sommet de l'Union africaine sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique.

Les actions en faveur de la promotion de l'économie bleue dans notre pays ne sont plus à démontrer. Des efforts sont d'ailleurs faits pour rendre les eaux togolaises plus sûres pour tous les navires qui s'y aventurent. Renforcer la coopération avec des pays expérimentés en matière de sécurité maritime comme la France ne peut qu'être salutaire. La marine nationale française assure d'ailleurs une présence permanente dans le Golfe du Guinée depuis 1990.

Dans le cadre de cette mission dénommée « Corymbe », un patrouilleur de haute mer PHM « enseigne de vaisseau Jacoubet » a donc fait escale à Lomé du 6 au 11 septembre 2019. Il est commandé par le capitaine de corvette Adeline Duc, l'une des quatre femmes commandant actuellement un navire de guerre français.

Ce fut l'occasion d'instructions opérationnelles conjointes. Les marins togolais et français ont ainsi pu partager leurs expériences et savoir-faire. Des visites du commandant aux autorités togolaises et des actions de diplomatie ont été menées par l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy.

Une patrouille mixte a également été organisée avec un patrouilleur togolais au dernier jour de la visite. Entre-temps, un match de football sanctionné par une défaite de la marine française a opposé les deux équipes.

***Edem Dadzie***

### Réforme du code du travail

# « Nous sommes bien avancés sur le projet », renseigne Gilbert Bawara

***Le ministre de la Fonction publique, du Travail, de la Réforme administrative et de la Protection sociale, Gilbert Bawara a annoncé il y a quelques mois que le Togo allait réformer son code du travail. Et selon des propos qu'il vient de tenir à nouveau, l'on apprend que le projet a atteint un niveau avancé.***

*Gilbert Bawara, ministre en charge du Travail*

Le code du travail est un document juridique très important dans le domaine professionnel. Comme toute loi, elle apporte toutes les dispositions nécessaires à l'épanouissement des deux parties, à savoir l'employeur et l'employé. Il définit clairement les droits et les devoirs de ces deux acteurs du monde du travail. A l'image de plusieurs autres textes de loi qui ont connu des révisions ces derniers temps dans notre pays, le code du travail actuel a des limites. Le monde du travail a depuis plusieurs années connu d'importantes évolutions.

La nature du travail, la définition des tâches, les diplômes, les qualifications, la gestion des ressources humaines etc... ne sont plus ce qu'ils étaient il y a quelques décennies. L'environnement même du travail est totalement différent. Les acteurs n'ont plus la vision des choses que ceux d'il y a quelques années.

Le marché est devenu très concurrentiel, les besoins évoluent très vite. L'on assiste à une mobilité très rapide des uns et des autres. Les abus aussi sont devenus plus fréquents et dans l'impunité totale. Dans ce contexte, retoucher au code du travail est devenu une nécessité.

En prenant cette initiative, le gouvernement montre qu'il est conscient du besoin qui se fait sentir. Le nouveau texte va répondre aux besoins des entreprises, employeurs et salariés. Et les choses vont visiblement aller très vite. Il va offrir davantage de souplesse pour favoriser les investissements et créer de l'emploi. « Nous sommes bien avancés sur le projet. J'ai l'espoir que d'ici la fin de l'année, nous serons en mesure de le finaliser et de le soumettre à l'Assemblée nationale », déclare Gilbert Bawara. Mais une inquiétude persiste : le respect du nouveau code du travail, surtout par les patrons.

En effet, l'actuel code du travail souffre déjà de ce déficit. Personne ou presque pas ne respecte aujourd'hui le code du travail comme il se doit. Au risque de ne pas être embauché ou de perdre son emploi dans un environnement assez difficile, les employés n'arrivent pas à réclamer l'application stricte du code du travail.

Les inspecteurs du travail sont inexistants ou accusés de complicités contre des faveurs. Le peu qui existe n'est pas sollicité par les employés qui ont peur. Alors va-t-on réformer le code du travail pour continuer dans la même dynamique. Cela ne vaudra pas la peine. Il faut que le ministre du Travail pense aussi à cet aspect.

***Edem Dadzie***

SCHOOL ASSUR®
Le Programme School Assur pour quelle catégorie d'apprenants ?
Tous les apprenants des écoles primaires, des collèges et lycées publiques (soit du CP1 en Terminale) du Togo sont éligibles.
School Assur Togo
@SchoolAssurT